

**DESISTEMENT DES DROITS SUR UNE
CONCESSION DE TERRAIN
DANS LE CIMETIERE COMMUNAL DE CHAMPAGNE**

**Le désistement par l'ensemble des ayant-droits est recevable à partir de l'échéance
Si la concession est inoccupée, il peut intervenir à tout moment et est considéré
comme un abandon**

Je (Nous) soussigné(e)(s)

Nom (le cas échéant, nom de jeune fille) – Prénoms

Epoux (se) ou veuf (ve) de

Domicilié(e) (s) à THONON-LES-BAINS (*adresse complète*).....

.....

.....

Téléphone.....

En qualité de (*cocher selon la situation*) :

Concessionnaire(s) fondateur(s)

Seul Ayant droit, lien de parenté

L'un des ayant-droits du concessionnaire avec l'accord exprès des autres (lettre à joindre), lien de parenté

**Déclare (ons) me (nous) désister purement et simplement des droits que j'ai (nous avons)
acquis sur la concession**

N°.....CARRE.....RANG.....TOMBE.....

Concédée le/...../.....à.....

S'il y a encore des restes mortels : je déclare (nous déclarons) abandonner le(s) corps de :

M.....

M.....

M.....

M.....

M.....

Et

autoriser leur crémation et le dépôt des cendres dans l'ossuaire communal.

m'opposer à leur crémation

Ainsi qu'abandonner le monument et les ornements funéraires OUI - NON

THONON LES BAINS, le :

Signature du ou des déclarant(s)